

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six septembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le dix-neuf septembre conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GATINE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre GATINE, M. Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint, M. Jean-François BOURGOIN, Mme Jeanine SOLLIÉ-CANTAIS, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Sophie COLAS LECOINTRE, Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Jocelyn CHARRON, Mme Estelle THURET-LEFLOCH.

ABSENTS EXCUSÉS ET AYANT DONNÉS PROCURATIONS :

M. Franck FERREIRA à Mme Nadine PAUL.

ABSENTS NON EXCUSÉS : M. Arnaud BABY, Mme Kendy SAUTRON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadine PAUL.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2025.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Information des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal pour la période 16 juin 2025 au 18 septembre 2025 :

PRIS ACTE

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 2025-26 : Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de l'Eure pour la mise en œuvre du dispositif de signalement des atteintes volontaires à l'intégrité publique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes sur le personnel communal.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

FINANCES LOCALES

Délibération n° 2025-27 : Proposition de majorer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter du 1^{er} janvier 2026.

Vote pour une augmentation du taux de 10 % soit de 7,66 % à 8,43 % par 14 voix POUR et 2 ABSENTIONS (Mme Jeannine SOLLIÉ-CANTAIS et Mme Estelle THURET-LEFLOCH).

Délibération n° 2025-28 : proposition d'une décision modificative n° 1 pour régularisation des opérations d'ordre budgétaire pour un montant de 1 115 €

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-29 : Prix du repas de la restauration scolaire à appliquer au 1^{er} octobre 2025 et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Vote pour une augmentation du prix selon la convention de 1,69 % soit

Prix du repas enfant : 4,43 € TTC

Prix du repas adulte : 4,68 € TTC

11 VOIX POUR

5 VOIX CONTRE (Mme Corinne DUROVRAY- MOLINA, Mme Sophie LECOINTRE COLAS, M. Franck FERREIRA, M. Gilbert GENESTE, Mme Nadine PAUL).

Délibération n° 2025-30 : Proposition de remettre une récompense aux élèves ayant obtenu le DNB et le CFG, et aussi pour les élèves ayant obtenu le baccalauréat avec mention très bien.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés pour renouveler le dispositif soit :

- 50 € aux bacheliers ayant obtenu leur diplôme avec mention TRÈS BIEN,
- 40 € pour les élèves ayant obtenu leur DNB et CFG sans distinction de mention.

La secrétaire de séance,
Mme Nadine PAUL



Le Président de séance
Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Date d'affichage : 14/10/2025

Date de publication sur le site internet de la commune : 14/10/2025